

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe aux comptes votés par les collectivités afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Compte Administratif.

Rappel du cadre général du Compte Administratif

Le CA constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives, et présente les résultats comptables de l'exercice. Par ce document, le Maire présente un bilan de l'année écoulée. Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public.

Rappel de la structure d'un budget communal

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La section d'investissement est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

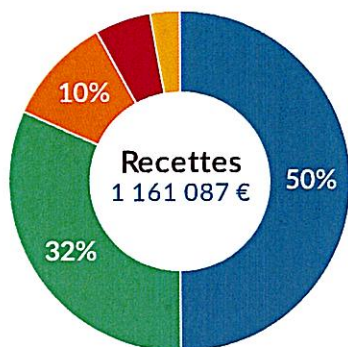
Tableau des résultats

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2023	Fonct	1 161 087 €	945 699 €
	Invest	918 976 €	404 173 €
Reports de l'exercice 2022	Fonct	34 451 €	0 €
	Invest	0 €	500 002 €
Total exercice (réalisations + reports)		2 114 515 €	1 849 875 €
Résultat de clôture de l'exercice		264 640 €	
Restes à réaliser reportés en 2024	Invest	841 545 €	491 292 €
Totaux cumulés		2 956 060 €	2 341 167 €
Résultat financier définitif		614 893 €	

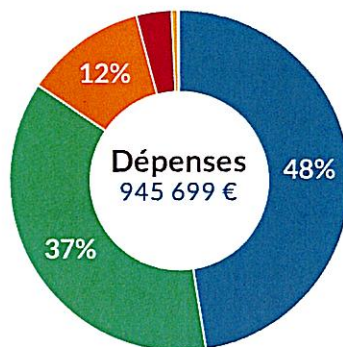
Points marquants

- ▶ Une attention constante à la maîtrise de nos dépenses courantes
- ▶ Aucune hausse des taux de fiscalité appliqués par notre commune
- ▶ Un résultat financier qui absorbe intégralement le déficit 2022

La section de fonctionnement



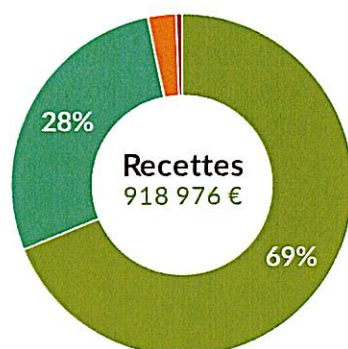
- Impôts et taxes : 579 979 €
- Dotations et participations : 368 961 €
- Autres recettes réelles : 118 898 €
- Produits des services : 61 404 €
- Recettes d'ordre : 31 845 €



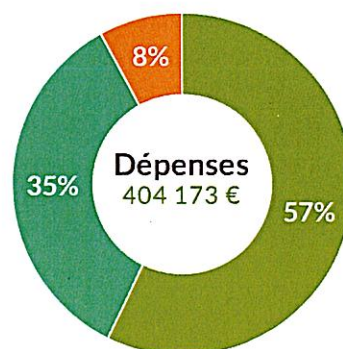
- Charges de personnel : 449 648 €
- Charges générales : 349 079 €
- Charges gestion courante : 109 240 €
- Interêts d'emprunts : 31 242 €
- Dépenses d'ordre : 5 114 €
- Autres dépenses réelles : 1 376 €

La maîtrise de notre budget est un axe prioritaire de notre engagement. Cette année encore, et malgré l'inflation, nous nous sommes efforcés de contenir nos dépenses courantes. L'ensemble de cette gestion maîtrisée nous a permis de dégager une épargne brute de 188 657 €.

La section d'investissement



- Dotations et subventions : 632 847 €
- Excédents de fonct capitalisés : 257 000 €
- Autres recettes réelles : 24 015 €
- Recettes d'ordre : 5 114 €



- Dépenses d'équipement : 231 410 €
- Remboursement du capital : 140 917 €
- Dépenses d'ordre : 31 845 €

Durant cet exercice, nous avons pu mobiliser les subventions liés aux travaux d'investissements réalisés, notamment la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle.

Solde d'épargne de la commune

Recettes réelles de fonctionnement (<i>hors produits de cession</i>)	1 129 242 €
Dépenses réelles de fonctionnement	940 585 €
Épargne brute	188 657 €

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette de la commune s'établit à 1 194 710 € et l'Effectif pourvu en Equivalent Temps Plein annuel à 13.00 ETP

Suivi Budgétaire

CA 2023

Ce rapport présente l'état d'exécution des principaux chapitres du budget au cours de l'exercice. Les données effectuent une comparaison entre l'ensemble des crédits et autorisations ouvertes (BP et éventuelles DM) avec les dépenses et recettes réalisées à la date du rapport.

I. Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Différence
Charges à caractère général	432 354 €	349 079 €	83 275 €
Charges de personnel	464 350 €	449 649 €	14 702 €
Autres charges de gestion	109 890 €	109 240 €	650 €
Charges financières	35 600 €	31 242 €	4 358 €
Opération d'ordre	6 114 €	6 114 €	0 €
Charges exceptionnelles et sp	1 000 €	375 €	625 €
Virement à la section d'investissement	116 000 €	0 €	116 000 €
TOTAL	1 165 308 €	945 700 €	219 608 €

Les dépenses de fonctionnement ont été bien maîtrisées. Les dépenses d'énergie avaient été volontairement fortement augmentées au regard des évolutions inflationnistes mais les réalisations se sont avérées moins importantes que ce l'on aurait pu craindre.

Les recettes de fonctionnement

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Différence
Résultat de fonctionnement reporté	34 452 €	0 €	34 452 €
Impôts et taxes	546 522 €	579 980 €	-33 458 €
Dotations	350 502 €	368 962 €	-18 460 €
Produits des services	73 032 €	61 404 €	11 628 €
Produits du domaine	101 100 €	108 705 €	-7 605 €
Atténuation de charges	9 700 €	9 896 €	-196 €
Produits spécifiques	0 €	294 €	-294 €
Opérations d'ordre	50 000 €	31 846 €	18 154 €
TOTAL	1 165 308 €	1 161 087 €	4 221 €

Les prévisions se sont révélées réalistes et proches des exécutions réelles.

II. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Investissement	Prévu	Réalisé	Différence
Solde d'exécution reporté	500 002 €	500 002 €	0 €
Imo corporelles	1 129 176 €	79 919 €	1 049 257 €
Immobilisations incorporelles	7 000 €	3 847 €	3 153 €
Immo en cours constructions	154 558 €	147 644 €	6 914 €
Opérations d'ordre	50 000 €	31 846 €	18 154 €
Emprunts	143 000 €	140 917 €	2 083 €
TOTAL	1 983 736 €	904 176 €	1 079 560 €
Restes à réaliser 2023	-	491 292 €	-

TOTAL GÉNÉRAL	1 395 468 €
---------------	--------------------

Les dépenses d'investissement ont été volontairement maîtrisées sur cet exercice afin de préparer les nouveaux projets 2024.

Les recettes d'investissement

Investissement	Prévu	Réalisé	Différence
Dotations fds divers	487 000 €	509 689 €	22 689 €
Subventions	566 073 €	398 187 €	-167 886 €
Emprunts et dettes ass	802 549 €	0 €	-802 549 €
Immobilisations en cours	6 000 €	5 986 €	-14 €
Opération d'ordre	5 114 €	5 114 €	0 €
Pdts des cessions	1 000 €	0 €	-1 000 €
Virement de la section de fonctionnement	116 000 €	0 €	-116 000 €
TOTAL	1 983 736 €	918 977 €	-1 064 759 €
Restes à réaliser 2023	-	841 545 €	-

TOTAL GÉNÉRAL	1 760 522 €
---------------	--------------------

Les subventions liées aux projets de réhabilitations du presbytère et de l'école ont été versées par l'Etat, la Région et le Conseil Départemental.

Un financement de 700 000 € a été sollicité et intégré dans les restes à réaliser recettes. Il servira à acquérir deux propriétés chemin de Ronde, et à financer les travaux de réhabilitation de la maison des Remparts.